

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 JUILLET 2018

Présent.e.s : Stéphane BERTIN, Jean-Luc DEYE, Maryse FABRE, Caroline FAVIER, Brigitte LEGRAND, Benjamin MAILLAND, Michèle SOLOWETCHICK

Absent.e.s excusé.e.s : Christian DEDECKER ayant donné pouvoir à Brigitte LEGRAND

Absent.e.s : Mathilde BERGER, Jean-Gabriel MAYEUR et Claude SEUREAU

Actualisation des statuts de la Communauté d'agglomération

La délibération est ajournée, à la majorité des présents, à un prochain conseil municipal.

Gestion des biens communaux

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des présents et représentés,

- ✓ **APPROUVE** l'Etat d'Assiette des coupes de l'année 2019 présenté ci-après

Forêt de : SAINT-FRANÇOIS-DE-SALES

Parcelle	Type de coupe (1)	Volume présumé réalisable (m3)	Surface à parcourir (ha)	Année prévue doc. Gestion (2)	Proposition ONF (3)	Justification ONF (si modification)	Année décision propriétaire (4)	Mode de commercialisation				
								Vente publique (sur pied)	Vente publique (unité mesure)	Contrat Bois façonné	Autre vente gré à gré	Délivrance
26	IRR	536	8,5	2019	2020	projet desserte à étudier						
44	IRR	588	8	2018	2019	moins de surface à exploiter (scolytes)		<input checked="" type="checkbox"/>				
46	IRR	747	13	2019	2019	moins de surface à exploiter		<input checked="" type="checkbox"/>				
27	IRR	804	8,4	2019	2020	projet desserte à étudier						
29	IRR	424	7,4	2019	2020	projet desserte à étudier						
32	IRR	889	16,2		2019	compensation report P. 26, 27, 29		<input checked="" type="checkbox"/>				

- ✓ **DEMANDE** une subvention au titre du projet SYLV'ACCTES de la Région Auvergne Rhône Alpes pour la parcelle 15.
- ✓ **DEMANDE** de subvention pour l'étude préalable aux travaux de rénovation de l'Eglise.

Gestion du personnel

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des présents et représentés, **APPROUVE** le projet d'avenant à la convention pour l'intervention du Centre de Gestion sur les dossiers de retraite CNRACL

Gestion financière

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des présents et représentés,

- ✓ **ACCEPTÉ** la participation de Savoie Grand Revard aux travaux d'enlèvement des jeux à La Magne ;
- ✓ **DEMANDE** à le remboursement des frais ayant été supportés par la commune pour évacuer les encombrants.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des présents et représentés, **APPROUVE** les décisions modificatives de :

- ✓ Réajustement du budget des travaux de rénovation énergétique de l'appartement,
- ✓ Changement de compte pour les frais de personnel intérim.

La séance est levée à vingt deux heures trente.

Le Maire,
Maryse FABRE

